

5 Comment répondre à l'Appel à Projet

Procédure de dépôt des demandes

Vous êtes invités à déposer votre projet à partir de la plateforme de dématérialisation « **DAUPHIN** » à l'adresse suivante:

<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

1 - Pour les nouveaux opérateurs

- **Créez votre compte** (choisir un identifiant et un mot de passe en respectant les règles indiquées) et **renseignez** les données administratives de votre structure ;
- A partir du lien que vous recevrez par mail, **activez votre compte** ;
- **Déposez votre projet** en suivant les étapes indiquées.

2 - Pour les opérateurs connus

- Connectez-vous avec votre mot de passe ainsi que votre identifiant.
- **Déposez votre projet** en suivant les étapes indiquées.

DÉPOSER SON PROJET: 3 règles à rappeler (IMPÉRATIF pour éviter les difficultés d'instruction):

1. Pour le choix de la **localisation du projet**, c'est obligatoirement "**971 - CV LE MOULE**" ; Champs Grillé, Le Bourg
2. Pour le budget prévisionnel du projet, c'est obligatoirement "**année 2024**" ;
3. Sur la plateforme dématérialisée **DAUPHIN** : il est impératif de mentionner dans le budget de l'action "**colonne produit - ligne subvention d'exploitation – État, « la participation de l'ANCT qui sera intitulée "971 - ETAT - POLITIQUE DE LA VILLE"**,

En cas d'erreur votre projet n'existera pas sur la plateforme et ne sera pas traité.

